



Vue panoramique du bourg depuis l'école

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°7 – janvier 2017

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2017. Qu'elle soit, pour vous et vos proches, à la hauteur de vos espérances.

Cette année marquera une étape nouvelle dans la construction du territoire auquel nous appartenons. Nous sommes maintenant au sein de la **Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux**, et il serait désormais vain de le regretter. Il faut, au contraire, participer activement à la vie de notre nouvelle Communauté et y trouver une place nous permettant de développer des projets au service de l'intérêt général, c'est à dire à votre service.

Les conséquences de notre passage au Grand Périgueux sont multiples. Nous essayons dans ce bulletin d'en évoquer les principales. Sur le plan fiscal, les taux consolidés (commune + intercommunalité) de vos impôts locaux resteront inchangés. Sur le plan budgétaire, la commune bénéficiera de la solidarité pratiquée par le Grand Périgueux au travers d'une dotation annuelle de solidarité et d'un fonds de concours, attribué durant le mandat, pour des investissements. Enfin, deux compétences importantes reviennent à la Commune : la voirie et le service scolaire (fonctionnement et investissement). Les moyens pour financer ces nouvelles compétences nous seront versés sous forme d'attributions de compensation.

J'aurai le plaisir de revenir sur ces éléments et de vous adresser les vœux du Conseil Municipal : **le dimanche 29 janvier 2017 à 15h00 à la Salle des Fêtes, il s'ensuivra le partage de la galette des rois**

Une fois encore : bonne et heureuse année !

Emmanuel LEGAY

DE LA CCPVTT AU GRAND PERIGUEUX



Depuis le 1^{er} janvier, la communauté des communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe (CCPVTT) a intégré le **GRAND Périgueux**. Les compétences autrefois exercées par la CCPVTT ont été transférées vers le Grand Périgueux et les communes. Voici les principaux changements :

- **Ecoles** : la gestion des écoles est assurée par la **commune** qui a en charge les personnels, les coûts de fonctionnement (fournitures scolaires, approvisionnements, ...) ainsi que les travaux éventuels.
- **Voiries** : les routes autrefois entretenues par la CCPVTT sont maintenant à charge de la **commune**. Pour Fouleix, cela représente environ 5 km.
- **Centres de loisirs de Saint Amand** : L'accueil du mercredi après-midi et des vacances est géré par le **Grand Périgueux**. L'accueil du matin et du soir est géré par la **commune de St Amand**. Les personnels en charge des enfants restent les mêmes.
- **Urbanisme** : les demandes d'autorisation d'urbanisme sont toujours à déposer auprès de la mairie. L'instruction sera faite par le **Grand Périgueux**. Vous pouvez continuer à solliciter ce service pour obtenir des renseignements.
- **Assainissement** : il est maintenant géré par le **Grand Périgueux** (nouveaux dossiers, contrôles, ...).
- **Ramassage des ordures ménagères** : le syndicat qui s'occupait du ramassage a été dissout. Il est maintenant réalisé **par le Grand Périgueux**. Les jours de collecte restent identiques.

Vous pouvez contacter le **Grand Périgueux** :

- Par téléphone : 05-53-35-86-00
- Par mail : contact@grandperigueux.fr
- Site internet : <http://www.agglo-perigueux.fr/>

PROJETS 2017

Après la première phase d'aménagement du bourg réalisé au précédent mandat, le Conseil Municipal a décidé de le poursuivre, notamment en tenant compte de l'évolution de notre école qui accueille désormais deux classes. Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des parents, les équipements suivants sont envisagés :

- Installation d'un abribus à proximité de l'école
- Agrandissement du préau
- Nous souhaitons également installer une aire de jeux (city parc) utilisable par l'école mais aussi par les jeunes en week-end et vacances scolaires.

En 2017, la sortie ouest du bourg sera finalisée (voir article à ce sujet).

Pour ces réalisations, nous sollicitons des aides de l'État (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Contrat de Ruralité), du Département (Contrat d'Objectifs) et du Grand Périgueux (Fonds de Concours). Les perspectives sont déjà positives car ces financements devraient couvrir environ 55 % des dépenses.

Il s'ensuivra en 2018 et 2019, d'autres projets d'aménagements que nous réfléchissons en prenant appui sur l'étude commandée à FBU, un bureau d'études spécialisé en aménagement. Ainsi, la place du Monument aux Morts, l'espace enherbé de la salle des fêtes, les alentours de l'Église et le sentier de randonnée feront l'objet de modifications, permettant leur amélioration d'un point de vue esthétique, mais aussi un usage qui convienne au plus grand nombre.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Depuis le mois de septembre 2016, notre école accueille 2 classes : une classe CP-CE1-CE2 et une classe CE2-CM1-CM2.

En septembre 2017, la réorganisation se poursuivra avec l'élargissement du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Nous nous regrouperons avec les communes de **Saint-Michel de Villadeix, Saint Amand de Vergt, Beaugard et Bassac, Saint Mayme de Pereyrol, Grun Bordas et Bourrou.**

Les enfants seront répartis sur 3 pôles à 2 classes de la manière suivante :

- **Beaugard et Bassac et Grun-Bordas** : 2 classes (maternelles et CP/CE1/CE2). Les enfants de Fouleix, St Amand et St Michel seront accueillis à Beaugard-et-Bassac.
- **Fouleix** : 2 classes de CM1/CM2, issus de l'ensemble des communes du nouveau RPI

Les 7 communes élaborent actuellement une charte d'organisation du RPI dont le but est d'assurer un service scolaire de proximité :

- Organiser le transport scolaire depuis chaque commune vers les écoles
- Accueillir les enfants dans les garderies le matin et le soir pour les familles qui le désirent
- Assurer un service de restauration scolaire de qualité en maintenant la certification ECO-CERT « Bio et Local en cuisine collective », garantissant 10% minimum de produits bio et un approvisionnement local de la cantine.

Les modalités pratiques de ces changements (horaires de bus, ...) sont en cours de définition. Des réunions d'information auront lieu au cours du prochain trimestre pour informer les parents.

TRAVAUX ROUTES

- **Entrée de bourg** : La sécurisation de la circulation piétonnière est en place (potelets). La première poutre de rive est en attente de stabilisation, avant la pose de la seconde poutre supportant le caniveau en béton et les travaux de revêtements
- **Signalétique** : Les signalisations directionnelles et des lieux-dits sont achevées. Quelques appellations oubliées viendront compléter l'ensemble, dans le courant de l'année 2017.
- **Fauchage** : Suite à plusieurs problèmes de pannes de matériel, et un planning encombré, les travaux prévus cet automne seront néanmoins effectués par le Grand Périgueux, qui assure la continuité de service de la Communauté de Communes.

Vous êtes cordialement invité à la cérémonie des vœux, suivie de la dégustation de la galette des rois

Dimanche 29 janvier 2017 à 15h00 à la Salle des Fêtes

VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : mairie.fouleix@gmail.com – www.fouleix.fr